



## EDITO

Chère Flagienne, cher Flagien,

L'été arrive sur la commune avec ses événements, ses moments de convivialité. Nous nous réjouissons de reconduire, cette année encore les traditionnels Apéros Concerts qui dynamisent notre commune et ses associations.

**Nous nous étions engagés à effectuer une réunion publique pour évoquer les différentes problématiques et échanger autour de cet événement : promesse tenue !**

De cette réunion, nous avons extrait de nombreuses idées que nous comptons mettre en œuvre au cours de la saison : meilleur fléchage du parking pour éviter les stationnements gênants dans la commune qui pénalisent les habitants, meilleure identification des responsables, bénévoles et premiers secours sur le site,

identification et fléchage des poubelles et conteneurs pour favoriser le tri.

Nous disposons d'un bel événement qui mérite tout notre investissement et qui doit bénéficier à toutes et tous : les recettes financent toutes les associations de la commune !

**Je tiens par cet éditto à remercier au nom de la commune l'ensemble des bénévoles qui, chaque année, donnent énormément.** Cette dynamique est caractéristique de notre village et doit être maintenue par tous les moyens possibles. La commune s'engage à les soutenir du mieux qu'elle peut.

Je vous souhaite un très beau début de saison : sortez, profitez de la nature environnante, de vos voisins, de votre commune. Le conseil et moi-même restons à votre écoute !

**Tristan Greillot**  
(Maire de Flagy, VP Culture & vie Associative à la CCMSL)

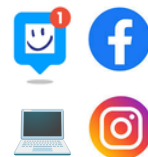
## Votre information, notre priorité

La municipalité souhaite vous informer que le panneau lumineux situé à l'entrée du village, comme vous l'avez certainement constaté, est actuellement hors service. Après étude, il s'avère qu'il ne peut pas être réparé et que son remplacement représenterait un coût trop élevé pour la commune (achat, installation, entretien).

Nous réfléchissons donc à de nouvelles solutions pour diffuser les informations importantes aux entrées du village.

Plusieurs pistes sont à l'étude, mais aucune décision n'a encore été arrêtée. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès qu'un choix aura été validé. En attendant, je vous fais juste un petit rappel des moyens de communication municipaux qui sont déjà à votre disposition :

- Les **panneaux d'affichage communaux**
- L'application **Panneau Pocket**: elle est gratuite et simple d'utilisation sur smartphone. Vous la téléchargez et ensuite vous recherchez la commune de Flagy, que vous pouvez désigner comme favori en cliquant sur le cœur qui apparaît à droite du nom.
- La page **Facebook** de la commune : <https://www.facebook.com/flagy77940>
- Le **site internet** : <https://flagy.fr>
- Le compte **Instagram** : [flagy77](https://www.instagram.com/flagy77)
- Notre priorité est de relayer au mieux les informations et les actualités de la commune et de communes voisines, afin de vous tenir informés au quotidien.



Christine SERRADEILL - Déléguée - Commission Communication

## “OTV et OTS”

### • Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce dispositif permet de faire surveiller votre domicile pendant une période d'absence.

La Gendarmerie vous propose un service gratuit de surveillance des habitations pendant les absences, notamment lors des vacances ou des week-ends prolongés. Durant ces périodes, les gendarmes effectuent des passages réguliers devant votre habitation. En cas d'anomalie constatée, vous êtes prévenu immédiatement.

### • Opération Tranquillité Seniors (OTS)

C'est un dispositif spécifique pour les personnes âgées ou vulnérables. Il a été institué afin de prévenir les risques liés à l'isolement, à la vulnérabilité.

Des patrouilles plus régulières sont organisées autour des logements signalés et au moment de leurs passages, les gendarmes prennent directement contact avec la personne concernée, par téléphone ou par visite, afin de s'assurer que tout va bien.

### Comment s'inscrire ?

**Il vous suffit de récupérer un formulaire en mairie et de le remplir.**

**Une pièce d'identité vous sera demandée lors du dépôt afin de vérifier les informations. La mairie se charge ensuite de transmettre la demande à la Gendarmerie.**

N'hésitez pas à venir en mairie ou à me contacter pour toute information complémentaire.

Xavier Mallet

Coordonnateur du Comité Sécurité & Correspondant Défense



### Info du CCAS :

Pour l' Opération Tranquillité Seniors , c'est le CCAS qui assurera la distributions des informations.

Un accompagnement sera proposé pour remplir le formulaire, puis la demande sera validée par le CCAS.

## AGENDA - juin et juillet

### Zapéros concerts - 19h/23h

- **05-06:** Trio Celtic Band
- **12/06:** Wakan Tanka
- **19/06:** Oshalà
- **26/06:** Kamaÿ & the Peace Makers
- **03/07:** Younger Spirit
- **10/07:** Alfonz Band
- **17/07:** Pic Note Folk
- **24/07:** Alexis et Mura
- **31/07:** Météores

### 14/07 : "Journée Fête Nationale"

- **matin :** pêche à la truite dans l'Orvanne pour les enfants (vers le moulin)
- **Après-midi :** Concours de pétanque
- **19h :** Paëlla sur la Place
- **soirée:** retraite aux flambeaux et feu d'artifices tiré sur le stade

*Les modalités d'organisation de cette journée seront précisées sur des flyers distribués dans les boîtes à lettres.*

## VIE DE LA COMMUNE

### Réunion publique du 21 mai

#### Organisation des « Z'apéros concerts »

Voici la synthèse des débats :

1 - Présentation du **programme**.

2 - Le **Stationnement** : Fauchage du stade programmé; Signalisation renforcée (bâche "Parking obligatoire") et installation de piquets avec rubalise permettant de matérialiser les emplacements sur le stade. Un arrêté municipal viendra encadrer ces dispositions.

3 - Un **Nettoyage** est prévu le samedi matin (Place, City stade) avec appel aux bénévoles.

4 - Les **Barrières** : elles seront fermées à 18h avec présence de "guetteurs" volontaires.

5- **Installation** (tables, cendriers, poubelles, friteuse, barbecues,...) envisagée vers 16h. L'ouverture au public est prévue à 18h avec matérialisation par rubalise du site. Le "Petit guide pour apéro réussi" plastifié sera remis sur les tables où il manque et 4 à 5 tables seront réservées pour le CCAS pour rappeler l'ensemble des règles.

6 - Les **bénévoles** et les titulaires du **PSC1** (1<sup>ers</sup> secours) seront identifiés: tee-shirt, badges, brassards.

7 - **Gestion des déchets** : rappel en début de soirée, installation de caddies sécurisés pour le verre, étude pour possible implication des jeunes de l'AJO.

8- **Discours** de début de soirée : Maire ou président(e)s d'associations avec pour mission de rappeler les différentes règles pour une soirée réussie.

### Village propre

Des dépôts de sacs de déchets sont de plus en plus fréquents devant le conteneur à verre qui est situé rue de l'Orvanne (Local technique).

Pour garantir la propreté et l'image du village, ces dépôts sont ramassés par Bastien, l'agent d'exploitation de la commune, qui est logiquement occupé à d'autres tâches.

Pour rappel ces dépôts sont considérés comme sauvages et peuvent être punis : jusqu'à 150 000€ d'amendes et quatre ans d'emprisonnement.

*(Cf. L. 541-46 du code de l'environnement).*

Jean-Luc BAUDUIN,

deuxième adjoint, Comité Voirie et entretien des bâtiments



### Bruits de voisinage

Petit rappel des **horaires autorisés en fonction des jours de la semaine** pour des activités bruyantes effectuées par des particuliers :

**-Lundi au vendredi : 08h à 12h et 14h à 20h**

**-Samedi : 09h à 12h et 14h00 à 19h00**

**-Dimanches et jours fériés : De 10h à 12h**

*(Cf. Arrêté préfectoral 19ARS41SE D)*